

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique carrière Lanouaille-Bussac

**De :** franciscortez <franciscortez@wanadoo.fr>

**Date :** 04/04/2023 21:32

**Pour :** pref-ep2023-lanouaille-dussac@dordogne.gouv.fr

**Copie à :** franciscortez@wanadoo.fr

Bonsoir

Une fois de plus, une entreprise privée recherche des profits en exploitant des biens publics notamment le sous-sol, ce qui est inadmissible.

La biodiversité animale et végétale subit les conséquences de cette exploitation qui pourrait être caractérisée de spoliation.

De plus, l'exploitation génère des pollutions nocives pour l'eau superficielle et souterraine, des bruits gênants pour les habitants et les animaux et une dégradation d'habitats (insectes, chiroptères, mammifères, amphibiens, reptiles...).

L'agriculture (production, cycle de l'eau, stockage de carbone), la nature et les paysages seront aussi impactés négativement.

La transition écologique prônée par de plus en plus de scientifiques, d'élus, de citoyens...doit s'affranchir de ce genre d'exploitation pour préserver les ressources, rechercher des solutions locales et éviter des transferts néfastes de produits ou de matériaux.

Pour toutes ces raisons, mon association Espaces, Vie, Nature refuse la création de cette carrière à Lanouaille-Bussac.

Cordialement

Le Président, Francis Cortez

Envoyé de mon Galaxy A50 Orange